



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 6232

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante					
N° de rapport: 23/16-66-64/07					
Concerne Contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périor Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :	dique	******	***********		
Demandeur: Celt Ti Colecul SeRANE					
Personne sur place :					
Adresse de la visite: Les du Vient MMYes A, 6-6940 BARUM					
Date de visite : Object d'émission : Object d'émission : Object de Références client :					
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 🕏 276 bis et dérogations 😩 271 bis 🗅 278					
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11					
<u>Description de l'installation visitée</u> :					
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branchement :					
				n.a. ou	
Description	En	ordre	Pas en ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation Etat du matériel électrique installé			7		
Mesures de protection contre les contacts directs					
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement	des dispositifs		7		
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	des dispositifs		,		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé)		X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		1	2		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et	de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogation				-	
0		,	1	- 100-010	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	ΜΩ				
Résistance de dispersion de la prise de terre	usle		7		
<u>Identification des appareils de mesure</u> : reprise dans le dossier équip Manquements / Notes :	ement individuèl de l'a	gent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.	
Voir ANNEXE	5 5 68 M65200; = 5 8 5190 5 5 7 M65000000000000000000000000000000000000				
In contain 6 to decrease a sin various x announcement on x_0 is subject to x_0	Bureaux Ten in Industry (and Sound State	d conserver to a	restriction and	
THE PERSON NOT THE PERSON NAMED AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED ADDRESS OF THE PERSON NAMED AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED ADDRESS OF THE PERSON	COMMON TO THE EXPERIMENTAL SET	1 (00) 100 (00)		F 47505737 E	
Conclusion .		1 104103.011 111		20	
Conclusion:				A	
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	Le prochain contrôle p	périodique	e est à effectuer o	dans	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.0 le même organisme après mise en conformité pa au terme de 18 n	3.I.E. Une visite comp nois après signature d	lémentair e l'acte de	e est à exécuter e vente.	dans par le	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.					
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBI,	SOCOTEC DEL CHIMA A SOLIT			0215-	
CVFFARO	www.certigreen Tél. 0471/580.7	.be 708		V8	
	1011			1/2	

1/2

SOCOTEC BELGIUM ASBL TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B 4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax: +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0424 23/16-66 de/ei
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Cofficients
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.
☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants de for partie de la formation de la f
A Absence de Sectionneur de Tene A le
recessaire. & Record to be ment for in
et d'un frasse parti de moliviel BTOT
a forte fixe
www.certigreen.be Tél. 0471/580.708